

Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

P.V C.R.Q.D N° 03 DU 11 DECEMBRE 2018

Membres Présents : Mrs. KERTALI.Dj –SARDI .M – BENARBIA .M

Ordre du jour : Affaires Administratives et Disciplinaires.

Affaire N° 08 : Affaires Administratives

N°	N°Lic	NOM/PRENOM	CLUB QUITTE	CLUB RECEVANT	DATE QUALIFICATION
51	502	RAZEM Mohamed	M.S.O	A.N.S.C	10/12/2018

- Le joueur est autoriser a joué suivant la date de qualification porter sur la licence.

Affaire N° 09: Ren : G.C.A.T — E.S.O.F S/G coupe d'algerie du 30/11/2018.

- ✓ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalant.
- ✓ Disqualification du joueur BELKADOURI .M N°Lic 402 (carton Bleu) du club G.C.A.T pour insulte envers officiels
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de trois (03) matchs fermes au joueur BELKADOURI .M N°Lic 402 du club G.C.A.T Dont le match automatique est inclu
- ✓ Il est infligé une amende de cinq mille dinars (5.000 DA) au club G.C.A.T

Affaire N° 10: Ren : W.R.B.M — C.S.M.N S/G du 07/12/2018.

- ✓ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalant.
- ✓ Disqualification du joueur BENALI .B N°Lic 432 (carton Bleu) du club WRBM pour insulte envers officiels
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de trois (03) matchs fermes au joueur BENALI .B N°Lic 432 du club WRBM Dont le match automatique est inclu
- ✓ Il est infligé une amende de cinq mille dinars (5.000 DA) au club WRBM

Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

Affaire N° 11: Ren : H.B.C.Ghazaouet – CSHBChelif S/G R1 du 07/12/2018.

- ✓ Vu la feuille du match et rapports des Arbitres et delegue signalants :
 - Des incidents ayant entravé le déroulement de la rencontre
« Envahissement de terrain par les supporters du CSA H.B.C.Ghazaouet (artc N° 75 BSDF)
 - Mauvais comportement du joueur FELLAG. M.A N°LIC 185 du club CSHBChelif apres la fin de la rencontre envers les officiels .
- ✓ Vu le rapport et les certificats medicaux des joueurs blessé du CSA CSHBChelif etablis par l'hospital du Ghazaouet.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION.

- ✓ Match en faveur du CSA. CSHBChelif sur le score de 10 à 00. (artc N° 75 BSDF)
- ✓ Il est infligé une suspension de quatre(04) matchs pour le terrain H.B.C.Ghazaouet.
- ✓ Il est infligé une amende de (Dix mille dinars) 10.000 DA au club .B.C.Ghazaouet.
- ✓ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur FELLAG. M.A N°LIC 185 du club CSHBChelif
- ✓ Il est infligé une amende de cinq mille dinars (5.000 DA) au club CSHBChelif

Toutes les décisions parues sur le présent PV prennent effet à compter du 13/decembre/2018.

SECRETAIRE de la SEANCE
SARDI MED

PRESIDENT C.R.Q.D.
KARTALI DJ